Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 30087

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Besançon, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université de Bourgogne - Dijon, Université Grenoble Alpes, Université de Limoges, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université Lumière - Lyon 2, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université de Montpellier, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Nantes, Université de Nimes, Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.,
Université de Lille, Université de Toulon	

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

118 Sciences de la vie, 210 Spécialites plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, 340 Spécialites plurivalentes des services a la collectivité

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en œuvre de protocoles d'inventaires (faune, flore, milieux, habitats) et de suivi des populations d'un écosystème
- Identification des espèces, analyse de la biodiversité
- Mise en œuvre de protocoles d'analyse et de contrôle des ressources en eaux
- Diagnostic de la qualité des systèmes aquatiques et mise en œuvre des mesures de protection des systèmes aquatiques
- Réalisation de diagnostics écologiques des écosystèmes naturels et/ou anthropisés
- Utilisation des outils informatiques et statistiques pour l'analyse spatiale et temporelle des populations et des écosystèmes
- Proposition de mesures de gestion dans le cadre d'un développement durable
- Mise en œuvre des réglementations en vigueur pour la protection espaces naturels
- Assistance technique pour la protection des milieux naturels
- Rédaction de rapports d'études
 - Diagnostiquer l'état d'un écosystème
- Mobiliser les principes de l'écologie, de la biologie de la conservation
- Maîtriser les outils du diagnostic de l'état et de l'évolution des écosystèmes
- Utiliser les outils informatiques de géolocalisation et de systèmes d'information géographiques
 - Maitrise des outils législatifs et réglementaires liés à la protection des espaces naturels
 - Connaître les acteurs et les enjeux de la gestion des espaces naturels
- Assurer le suivi sur le terrain des actions de protection des milieux
 - Maîtriser les techniques de sensibilisation et d'animation à la démarche de protection des milieux naturels
- · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- · Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement ; gestion des déchets et dépollution
- O : Administration publique
- M : Activités spécialisées scientifiques et techniques
 - Agent chargé de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel
- Technicien en environnement
- Assistant paysagiste
- Eco garde
- Assistant d'études en agri-environnement, et environnement
- Technicien gestionnaire d'espaces protégés
- Chargé de mission biodiversité
- Chargé de mission agro-environnement
- Chargé d'études environnement
- Animateur nature

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1204: Protection du patrimoine naturel

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITES D'EVALUATION
Bloc de compétence n°1 de	· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de
la fiche n° 30087 - Usages	sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de
numériques	l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de	· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses
la fiche n° 30087 -	ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un
· ·	sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
des fins d'analyse	
	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
	Développer une argumentation avec esprit critique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite
la fiche n° 30087 -	et orale de la langue française.
Expression et communication	
écrites et orales	· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non- ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement
la fiche n° 30087 -	en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours
Positionnement vis à vis d'un	possibles pour y accéder.
champ professionnel	
	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
	Identifier le processus de production, de diffusion et de
	valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de	· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour
la fiche n° 30087 - Action en	s'adapter et prendre des initiatives.
responsabilité au sein d'une	
organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de
	responsabilité environnementale.
	Travaillar an águina at an másagu ainsi gu/an autanamia at
	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	responsabilite au service à un projet.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer
	pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de	Diagnostiquer l'état d'un écosystème
la fiche n° 30087 -	Mobiliser les principes de l'écologie, de la biologie de la
Réalisation d'un diagnostic	conservation
et/ou d'un audit pour	Maîtriser les outils du diagnostic de l'état et de l'évolution des
apporter des conseils.	écosystèmes
	 Utiliser les outils informatiques de géolocalisation et de systèmes d'information géographiques
Bloc de compétence n°7 de	Maitrise des outils législatifs et réglementaires liés à la protection
la fiche n° 30087 -	des espaces naturels
Application de la	
règlementation du secteur	
en matière de : qualité,	
hygiène, sécurité et	
environnement	
Bloc de compétence n°8 de	Identifier les acteurs et les enjeux de la gestion des espaces
la fiche n° 30087 - Maîtrise	naturels
des différentes dimensions	Assurer le suivi sur le terrain des actions de protection des milieux
de la gestion d'une	
organisation	• Maîtricar les techniques de consibilisation et d'animeties à la
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 30087 - Maîtrise	 Maîtriser les techniques de sensibilisation et d'animation à la démarche de protection des milieux naturels
des différentes techniques	demarche de protection des milieux natureis
d'information et de	
communication	

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

	001	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Х
, ,		

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

AgroSup dijon, arrêté du : 11/04/2017

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 ENGEES Strasbourg, arrêté du : 22/06/2018

Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, arrêté du : 30/03/2018

Sorbonne Université, arrêté du : 29/07/2016

Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016

Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015

Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017

Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017

Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018

Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017

Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018

Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 10/06/2016 Université de Perpignan Via domitia, arrêté du : 16/11/2017

Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016

Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016

Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016

Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 08/09/2015 Université Paris diderot - Paris 7, arrêté du : 19/11/2015 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 30/03/2018 Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

-Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

<u>Université d'Angers</u>

Université d'Artois

<u>Université de Franche-Comté - Besançon</u> <u>Université de Bretagne Occidentale - Brest</u>

Université de Caen Normandie

<u>Université Savoie Mont Blanc - Chambéry</u>

Université de Bourgogne - Dijon

Université Grenoble Alpes

<u>Université de Limoges</u>

<u>Université Claude Bernard - Lyon 1</u>

Université Lumiere - Lyon 2

Université Paris-Est Marne-La-Vallée

Université de Montpellier

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Université de Nantes

Université de Nimes

<u>Université Panthéon Sorbonne - Paris 1</u>

Université Paris-Sud - Paris 11

<u>Université Paris Diderot - Paris 7</u>

<u>Université de Pau et des Pays de l'Adour</u>

Université de Perpignan Via Domitia

Université de Poitiers

<u>Université Jean Monnet - Saint Etienne</u>

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Université d'Orléans

Aix-Marseille Université

Université de Strasbourg

AgroSup dijon

ENGEES STRASBOURG

<u>Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier</u>

<u>Sorbonne Université</u>

Université de Corse-Pascal-Paoli

Université de La Rochelle

Université de Lille

Université de Toulon

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

$\label{leq:leading} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \text{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur}:$

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :